

*De plus en plus de filières de l'enseignement impliquent une épreuve orale (BAC français, BTS, BEP, Bac Pro...), le prolongement social de cette épreuve étant l'entretien d'embauche et l'intégration dans le monde du travail et la société civile.*

## La prise de parole en milieu scolaire

### Objectifs :

Donner à la personne des outils adaptés pour prendre confiance en ses propres moyens d'expression.

Permettre à l'individu d'appréhender les enjeux réels et personnels de cette épreuve interpersonnelle.

Former le candidat à l'échange oral en situation de *stress*.

### Démarche :

Le travail se fait en groupe (ou classe scolaire). Le stagiaire alterne ainsi entre sa position de candidat et de jury.

Le stagiaire propose un exposé (texte littéraire, rapport de stage, dissertation)

L'intervenant amène le groupe à commenter subjectivement la proposition : cette subjectivité est nécessaire à l'évolution de la personne en formation.

L'intervenant fait appel aux exercices en fonction des sollicitations et des problématiques soulevées par chaque stagiaire.

### Points travaillés :

La voix, le regard, le positionnement du corps, l'écoute, l'imaginaire

La confiance en soi et en l'autre

L'organisation du message, la gestion des outils

La part artistique des textes littéraires (extraits à jouer, à lire, à dire...)

### Public visé :

- Scolaires : enseignants, élèves, lycéens, collégiens

### Modalités :

**Durée** : Séjour d'**une semaine complète** au sein d'un établissement.

L'intervenant est à la disposition des enseignants et intervient dans les différents niveaux et diplômes en s'adaptant aux souhaits et exigences pédagogiques des responsables.

**Besoins techniques** : Une salle unique et banalisée peut apporter des bénéfices en terme d'emploi du temps et d'environnement. Attention, certains exercices sur la voix peuvent gêner les occupants des salles voisines.

L'intervenant fournit le matériel nécessaire.

**Tarif** : Forfait de **1980 €** pour la semaine complète. *Les repas de midi sont à la charge de l'établissement. Une participation est demandée pour les frais de déplacement et séjour.*